



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT ET DE  
L'AMÉNAGEMENT DURABLES

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES

**Cabinet du Secrétaire d'État chargé  
des Transports**

**Cabinet du Secrétaire d'État chargé  
de l'Outre-mer**

*Paris, le 4 avril 2008*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Remplacement du baliseur Paul VEILLON**

Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'Etat chargé des transports et Yves JEGO, Secrétaire d'Etat chargé de l'Outre-mer engagent le processus de remplacement du Paul Veillon à Saint-Pierre-et Miquelon.

La solution privilégiée consiste à acquérir rapidement un bateau existant qui sera adapté aux missions de signalisation maritime.

Les deux ministres ont souhaité que Philippe CASTEL, directeur de l'Armement des Phares et Balises se rende le plus rapidement possible à Saint Pierre et Miquelon afin de procéder à une analyse précise des moyens

---

matériels nécessaires au bon accomplissement des missions de signalisation maritime dans la perspective de l'acquisition d'un nouveau bateau dans les meilleurs délais.

Sur la base des conclusions de cette mission, le processus sera immédiatement engagé et un calendrier précis sera annoncé pour mettre fin à cette période d'incertitude que connaît l'archipel.

Par cette décision, les deux ministres entendent affirmer leur volonté de répondre à une préoccupation légitime des habitants de Saint-Pierre et Miquelon.

Ils souhaitent que leur engagement conduise à rétablir les conditions d'un fonctionnement normal des activités de l'île.

**Contact presse :**

Lorène THIEBAUT  
Service de presse

01 40 81 77 34 (cabinet du secrétariat d'Etat des Transports)  
01 53 69 26 74 (cabinet du secrétariat d'Etat à l'Outre-mer)